



L'Union des DOM-TOM et ses associations adhérentes vous souhaitent une bonne soirée

L'UNION DES DOM-TOM, Groupement des associations culturelles, éducatives et de loisirs à Vannes (56)

Eusebio ALIKIAGALELEI, Léon LOUISOR, Fred DANINTHE et quelques copains ultramarins sont à l'origine de la création de l'Union des DOM-TOM, en septembre 1998.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, son siège social se trouve **3, place de Cuxhaven, Kercado 56000 Vannes**,

Son objectif est de promouvoir le patrimoine culturel des îles et archipels de l'Outre-mer :

- la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, dans l'océan Atlantique ;

- la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, dans l'océan Pacifique ;

- Mayotte, La Réunion, dans l'océan Indien.

A cet ensemble, il faut ajouter le seul territoire à caractère continental, la Guyane, en Amérique du sud.

L'Union des DOM-TOM facilite aussi l'intégration des jeunes étudiants ultramarins.

Sous la bannière de l'Union des DOM-TOM (environ 230 adhérents et sympathisants), on trouve l'Association réunionnaise du Pays de Vannes (ARPV, cuisine réunionnaise, maquette de bateau), l'Association sports, loisirs et jeux de société (ACSOM), l'association wallisienne et futunienne Pasifika Bretagne, l'association mahoraise Ylang, l'association polynésienne Oteania, l'association de musique caribéenne Exo, l'association Les Enfants du Pacifique (cours de yukulélé), l'association M'Dansa Loca pour la musique et la danse traditionnelles du bassin caraïbéen.

Les associations de l'Union des DOM-TOM participent régulièrement à des prestations tout au long de l'année : pour des banquets, soirées spectacles, mariages, anniversaires, cours de danse, cours de musique et concours de danse au niveau national à Paris.

À l'occasion, elles se produisent aussi bénévolement pour des manifestations tels que comme pour le carnaval de Ménimur, dans les foyers de personnes âgées, dans les écoles et collèges, au salon du tourisme, les galettes du monde à Sainte-Anne d'Auray...

Depuis le 18 janvier 2015, l'Union des DOM-TOM est présidé par Philippe SAINTE-LUCE

Les membres élus du bureau à la dernière assemblée générale :

- 1^{er} vice-présidente : Diane MALEFILATE ;

- 2^e vice-président : Jean-Claude LORI ;

- trésorier : Michel DRULA ;

- trésorier adjoint : Marcel GERVÉLAS ;

- secrétaire : Océane MEDRANO ;

- secrétaire adjoint : Alain CARNIER.

Membres actifs : Valérie PAYET, Amélie PIERRE, Yvelle SIMON, Nathalie DELHAYE, Ludivine ALIKIAGALELEI, Sandrine DANO, Didier DELHAYE, Alain FIXY, Patrick LADISLAS, Pételo TOTO, Oili El HABIB, Kevin POLELEI, Bertrand CHENARD.

Remerciements à Judith SAINTE-LUCE pour son investissement dans la communication et à tous ceux qui apportent leur pierre à l'organisation pour cette soirée : Franciane, Francky, Eric, Michel, Jean-Pierre et David.

Pensées particulières à nos cher(e)s disparu(e)s : Carole, Soséfo, Patrick, Alik, Valère, Christian, Frédo, Kalolo, Martine, Raymond et Bernard. Cette liste est déjà bien trop longue.

Tarif des boissons

Alcool à consommer avec modération SVP

Bouteille d'eau plate	2,00 €
Eau gazeuse	2,00 €
Orangina – Coca (en verre)	1,00 €
Bouteille Coca	3,50 €
Bouteille Orangina	3,00 €
Planteur (cocktail fruits exotiques légèrement alcoolisé 25 cl)	2,50 €
Bière en pression	3,00 €
Ti-punch (CRS – 5 cl)	3,00 €
Whisky coca	3,00 €
Bouteille de vin rouge	8,00 €
Bouteille de vin rosé	8,00 €
Bouteille de pétillant Clairette de Die	8,00 €
Bouteille de pétillant crémant d'Alsace	10,00 €
Bouteille de planteur 1 litre	10,00 €
Champagne (CANARD DUCHENE)	30,00 €
Café	offert

Merci de participer à notre tombola pour 1 €,
Nombreux lots à gagner vers minuit

Tout à 5 euros

Colombo de cabri



Le colombo est un plat que l'on prépare aux Antilles Guyane et dont le nom fait référence à la poudre de colombo que l'on utilise dans ce plat. Cette poudre est un mélange d'épices qui a été introduit par les travailleurs engagés venus de l'Inde. Il existe plusieurs types de poudre de colombo mais aussi plusieurs sortes de colombo : de poulet, d'agneau, de cabri, de porc, de poisson, végétarien, etc.

Pilao au bœuf



Très populaire à Mayotte, le pilao est une recette de riz à la viande bœuf cuisinée avec de nombreuses épices comme toute recette des îles qui se respecte! La viande est tout d'abord généreusement assaisonnée avec les différentes épices. Le riz est roussi dans du beurre puis complété de nombreuses épices (curcuma, paprika, poivre, cardamome..), d'oignon. Une fois le riz coloré, la sauce de la cuisson de la viande est ajoutée au riz qui sera cuit dans celle-ci. Une fois la sauce absorbée par le riz, c'est prêt!

Accras (x 6)



La recette des accras de morue, c'est l'apéritif typique des Antilles, que vous connaissez sans doute déjà. L'accras est une pâte à beignet, épicée dans laquelle on ajoute de la morue et/ ou des légumes. Inutile de vanter cette recette, je ne vous dirai qu'une chose : fermez les yeux, imaginez vous, recevant vos amis autour du ti' punch ou planteur, de boudin créole et d'accras de morue... Vous êtes aux Antilles. Ça y est ! Le décor est planté...

Porc au sucre



Le porc au sucre est un classique de la cuisine asiatique. Dans toutes les îles du Pacifique cette recette a été adoptée et adaptée. Et il existe plusieurs recettes avec des variantes avec l'ajout d'épices ou de condiments complémentaires. La viande est particulièrement tendre et gorgée de sauce. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, la couche de gras et la couenne se laissent manger sans aucun écœurement.

Bami au poulet



Ce plat est particulièrement commun en Nouvelle Calédonie et à Wallis et Futuna sous le nom de bami, où il a été importé par les travailleurs immigrés indonésiens du début du XXe siècle. Ainsi, le midi, il n'est pas rare de trouver une épicerie qui en vend en barquettes à emporter. Il est généralement préparé avec des vermicelles de soja transparents tandis que sa variante, faite avec des nouilles de blé dur, est dénommée « bami pâtes jaunes ».

Rougail saucisse



C'est un plat traditionnel réunionnais, à base de saucisses, de tomates concassées, de gingembre frais, d'oignons, : le plein de saveurs et de soleil. Préparez votre dîner en 10 minutes de cuisson pour un voyage des papilles.

Gâteaux exotiques : 2 euros – Flan coco : 2 euros

L'Outre-mer pour les nuls...

Il n'y a que deux départements et régions d'Outre-mer (DROM), Guadeloupe et La Réunion. Les autres sont des collectivités d'Outre-mer (COM) avec des organisations institutionnelles disparates, adaptées à leurs spécificités et leurs intérêts.

DROM

- La Guadeloupe (971) et La Réunion (974) sont des DROM. Elles sont régies par le droit commun français, mais sont dotés d'un pouvoir (très encadré) d'adaptation des décisions nationales.

COM

- La Martinique (972) et la Guyane (973) sont des collectivités territoriales uniques, régies par l'**article 73** de la Constitution. Elles ont les compétences d'une région et d'un département.
- Mayotte (976) est une collectivité territoriale unique, régie par l'**article 74** de la Constitution (en dépit de sa nomination officielle "Département de Mayotte"). Elle est administrée par le Conseil départemental, mais gère à la fois les compétences d'une région et d'un département.
- Saint-Martin (978), Saint-Barthélemy (977), anciennes communes de la Guadeloupe, sont des collectivités d'outre-mer régies par l'article 74, depuis le 15 juillet 2007.
- Saint-Pierre-et-Miquelon (975) est une collectivité d'outre-mer régie par l'article 74.
- Wallis-et-Futuna (986) est également une collectivité d'outre-mer. Particularité, elle est formée de trois royaumes coutumiers.
- La Nouvelle-Calédonie (988) est une collectivité d'outre-mer à statut particulier, résultant de l'accord de Nouméa du 5 mai 1998, qui ne peut pas être classé, pour l'instant, comme pays d'Outre-mer (POM), en raison de sa situation juridique singulière.
- La Polynésie française (987) est une collectivité d'outre-mer, mais est souvent qualifiée de « pays d'Outre-mer » compte tenu de sa large autonomie interne.

A propos des POM

On peut classer la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie dans la catégorie POM, mais il faut tenir compte de leur situation constitutionnelle très différente et leurs organes institutionnels conçus différemment.

